

Cérémonie de la citoyenneté – 17 mars 2017

Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance
Mesdames et Messieurs les Elus, chers collègues
Mesdames et Messieurs les nouveaux électeurs,
Mesdames et Messieurs

Bienvenue dans notre salle du Conseil Municipal de notre Mairie pour partager un moment important dans votre vie de citoyen.

Depuis l'inauguration de la nouvelle mairie en 1932, cette salle est le lieu d'expression de la démocratie de notre commune à travers la tenue des Conseils Municipaux, pendant lesquels des décisions importantes sont votées pour nos concitoyens qui concernent des règlements, le budget communal et la fiscalité mais aussi sur de nouveaux projets pour améliorer notre bien vivre à Bourron-Marlotte.

Il y a désormais 36 nouveaux Bourronnais-Marlottins qui ont la possibilité de participer à une élection.

Je vous remercie de votre présence ce soir qui témoigne de votre volonté de contribuer à la vie républicaine de notre pays.

Voter, c'est d'abord un droit !

N'oublions jamais que le droit de vote est le résultat de plusieurs siècles de lutte dans l'histoire de notre Pays :

- sous la monarchie, les hommes de 25 ans payant un impôt pouvaient voter pour les nobles qui élisaient à leur tour les députés.
- 1799, avec le Consulat, tous les hommes de 21 ans peuvent voter
- 1815, c'est la chute de l'Empire et le retour au système monarchique.
- 1848 : nouvelle révolution et le suffrage universel est rétabli, mais toujours pour les hommes uniquement, et le vote devient secret
- 1944, presque un siècle plus tard, le général de Gaulle donne aux femmes le droit de voter
- 1974 la majorité légale et le droit de vote passent de 21 à 18 ans.

Vous comprenez pourquoi voter est non seulement un droit, mais aussi un devoir envers ceux qui ont perdu leur vie pour que nous puissions vivre aujourd'hui dans une démocratie.

Voter c'est aussi choisir

Ne pas s'exprimer c'est laisser à d'autres le soin de choisir pour soi.

Pour rappel, le taux d'abstention était de :

- 20% au second tour de l'élection présidentielle de 2012
- 43% aux élections législatives de la même année

- 40 % aux élections municipales de 2014
- 50 % au premier tour des élections départementales et régionales de 2015.

L'abstention est devenue le premier parti de France et c'est la marque d'un affaiblissement de notre démocratie.

Enfin, Voter, c'est surtout agir !

On entend souvent : « à quoi ça sert de voter, rien ne changera »

Voter, c'est être acteur du monde dans lequel on vit, c'est être actif dans la société, c'est vouloir décider et non subir.

Vous représentez la jeunesse de notre pays et vous êtes l'avenir de notre société. C'est à vous de lui apporter les changements que vous souhaitez et les valeurs dans lesquelles vous vous reconnaissez.

C'est à vous de choisir ceux qui les porteront en votre nom.

Les premiers votes auxquels vous allez participer sont très importants pour l'avenir de notre pays :

- L'élection du Président de la République avec un 1^{er} tour le 23 avril prochain, dans 5 semaines, et le 2^{ème} tour le 7 mai
- L'élection de notre Député(e) - les 11 et 18 juin prochains - qui représentera notre circonscription à l'Assemblée Nationale

Aussi, ne manquez pas d'utiliser votre droit de vote, non seulement lors des deux prochaines élections, mais aussi pour toutes les autres : européenne, régionale, départementale ou municipale.

Choisissez qui vous voulez, mais voter.

Il reste aujourd'hui une seule exception à la règle du suffrage universel, c'est pour l'élection des Sénateurs qui sont encore proposés sous forme de listes établies par les appareils politiques.

Ils sont élus par ce qu'on appelle les « grands électeurs », le plus souvent par les maires et les adjoints et dans un nombre limité en fonction de la taille de la commune.

En tant que maire, confronté régulièrement à des demandes voire des insatisfactions, j'aime à rappeler une phrase célèbre d'un président américain assassiné, John Kennedy :

« il ne faut pas se demander uniquement ce que le Pays - ou votre Commune - peut faire pour vous, mais aussi ce que vous pouvez faire pour votre Pays et votre Commune ».

Cet état d'esprit, j'espère sincèrement que vous apprendrez à l'acquérir, ne serait-ce pour être un jour élu vous-même.

Je suis fier de vous remettre, au nom du Conseil Municipal, votre livret du citoyen qui vous explique vos nouveaux droits et devoirs attachés à notre devise républicaine sur le fronton de nos mairies : Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous allons également vous remettre une médaille de citoyenneté de la ville de Bourron-Marlotte pour vous rappeler ce moment important de votre vie de citoyen.

Je vous remercie de votre attention